

**BONE THERAPEUTICS**  
SOCIETE ANONYME  
AYANT FAIT PUBLIQUEMENT APPEL A L'EPARGNE  
Rue Auguste Piccard 37  
6041 Gosselies  
RPM Charleroi 0882.015.654

(la **Société**)

---

**INFORMATIONS SUR LE DROIT DES ACTIONNAIRES DE POSER DES QUESTIONS A  
L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 30  
OCTOBRE 2017 A 11:45 HEURES A RUE DU FORT 24, 6000 CHARLEROI**

---

En vertu de l'article 540 du Code des Sociétés, les actionnaires ont le droit de poser des questions par écrit aux administrateurs préalablement à l'assemblée générale qui se tiendra le **30 octobre 2017**.

L'exercice de ce droit est subordonné aux deux conditions suivantes :

- avoir la qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement (le **16 octobre 2017 à minuit**) ; et
- avoir informé la société de l'intention de participer à l'assemblée générale, conformément aux dispositions prévues dans la convocation.

Ces questions peuvent être posées préalablement à l'assemblée générale par courrier ordinaire à l'attention de Madame Valérie Roels, Bone Therapeutics, rue Auguste Piccard 37, 6041 Gosselies, par courriel à l'adresse [valerie.roels@bonetherapeutics.com](mailto:valerie.roels@bonetherapeutics.com), ou par télécopie au +32 2 529 59 93. Elles doivent parvenir à la société au plus tard le **24 octobre 2017** à 17:00 heures.

Durant l'assemblée générale, les administrateurs répondront aux questions qui auront été posées par les actionnaires par écrit (ou oralement en assemblée) au sujet des points portés à l'ordre du jour, dans la mesure où la communication de données ou de faits n'est pas de nature à porter préjudice aux intérêts commerciaux de la société ou aux engagements de confidentialité souscrits par la société ou ses administrateurs.

Les administrateurs peuvent fournir une réponse globale à plusieurs questions ayant le même objet.